



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/54/SC.1/L.1
9 octobre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante-quatrième session
Genève, 1^{er}-11 octobre 2007

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU
DÉVELOPPEMENT SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 1^{er} au 11 octobre 2007

Rapporteur: M. Mohammad Ali Zarie Zare (République islamique d'Iran)

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
Comité de session I.....	2
Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.....	2
Résumé du Président	2

Comité de session I¹

Examen des progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

Résumé du Président

1. Des délégations ont noté que beaucoup de pays parmi les pays moins avancés (PMA) avaient vu leur situation économique s'améliorer ces dernières années – renforcement de la croissance, stabilité macroéconomique, allègement de la dette et supplément d'aide publique au développement. Ils avaient aussi fait des progrès sur le plan social, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Pourtant, ils restaient cantonnés dans une gamme étroite de produits essentiels et continuaient de subir des chocs et des crises économiques à répétition. Ils ne réalisaient pas les améliorations économiques en matière de productivité et de valeur ajoutée qui étaient essentielles pour créer des emplois, faire progresser les revenus des ménages et réduire la pauvreté.

2. Le développement des PMA était toujours en butte à des obstacles considérables. Des intervenants ont insisté sur le fait, que dans certains PMA, l'extrême pauvreté gagnait du terrain et qu'aucun d'entre eux, quasiment, n'avait la moindre chance d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement ni ceux du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010. Plusieurs délégations ont fait observer que les PMA demeuraient en marge de l'économie mondiale. Toutes se sont accordées à dire que les économies modernes étaient de plus en plus des économies à forte intensité de savoir, produisant principalement des biens et des services exigeant des formations professionnelles très poussées qui contribuaient à l'accélération des progrès technologiques et scientifiques. L'innovation était devenue une activité économique centrale. Aussi, les PMA devaient-ils à tout prix créer et améliorer les institutions qui leur permettraient de générer des connaissances et de les utiliser efficacement.

¹ Les versions électroniques des déclarations des représentants sont affichées sur le site Web de la CNUCED sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles ont été reçues. Ouvrir www.unctad.org/meetings, sélectionner l'organe intergouvernemental et la session, et cliquer sur Programme.

3. Les délégations ont accueilli favorablement le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés* et l'accent qu'il plaçait sur le rôle essentiel du savoir, de l'apprentissage technologique et de l'innovation, y compris dans les pays les plus pauvres. Durant les récentes décennies, ces questions avaient été négligées par les décideurs des PMA. Pour inverser cette tendance, le renforcement des capacités de production et des compétences technologiques devrait être au cœur des politiques nationales et des stratégies de réduction de la pauvreté. Les délégations ont appelé l'attention sur la nécessité d'améliorer l'environnement réglementaire dans les pays pour stimuler l'innovation et aussi de sensibiliser l'opinion publique à l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation en vue de créer un consensus politique et social dans ce domaine.
4. Il convenait aussi de considérer les connaissances et la technologie dans l'attribution de l'aide au développement et les activités d'assistance. Les délégations se sont déclarées favorables à une augmentation de l'aide dans le secteur social mais se sont inquiétées de l'aide au développement du secteur productif et de l'infrastructure matérielle qui était déjà faible et qui diminuait encore. Les intervenants des pays en développement ont demandé une aide supplémentaire pour améliorer la production et la productivité dans les secteurs agricole et non agricole, soutenir la recherche-développement appliquée, et renforcer les institutions d'aide aux entreprises. Les délégations ont approuvé les efforts déployés pour développer les capacités liées au commerce dans les PMA. Plusieurs d'entre elles ont appelé l'attention sur les programmes Nord-Sud et Sud-Sud de formation et de renforcement des capacités des PMA.
5. Reconnaissant l'importance du renforcement des capacités technologiques, les délégations avaient aussi conscience de l'immensité de la tâche. Le commerce international, l'investissement étranger direct et l'octroi de licences n'avaient pas été très profitables pour les PMA en termes de transfert de technologie. Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité de trouver une solution au problème de l'exode des cerveaux qui sapait les efforts de renforcement des compétences technologiques dans les PMA.
6. La plupart des participants ont estimé que le régime international des droits de propriété intellectuelle était un sérieux obstacle à l'accès des PMA au savoir, à l'apprentissage technologique et à l'innovation. Des appels ont été lancés, invitant la communauté internationale à examiner la possibilité d'accorder de nouvelles dérogations et de nouveaux délais réalistes

concernant l'application de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et à exclure les obligations «ADPIC-plus» des accords commerciaux bilatéraux ou régionaux et des conditions d'accession à l'OMC. Il a été conseillé aux pays de chercher à concilier les intérêts publics et les intérêts privés et de tenir compte des préoccupations des producteurs et de celles des consommateurs lors de l'élaboration de leur régime de propriété intellectuelle. Certains intervenants ont suggéré que certains domaines de connaissances soient considérés comme essentiels et, à ce titre, que leur accès ne soit pas limité par des droits de propriété intellectuelle. D'autres, au contraire, ont dit qu'une protection des droits de propriété intellectuelle efficace était essentielle à l'innovation et au développement, s'inscrivant en faux contre l'opinion exprimée dans le *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés* selon laquelle les droits de propriété intellectuelle pouvaient constituer une entrave au rattrapage technologique des PMA.

7. Les délégations ont exprimé leur reconnaissance à la CNUCED pour les recherches et les analyses qu'elle a menées sur les PMA et ont encouragé son secrétariat à poursuivre ses travaux. Elles ont aussi demandé que ces travaux servent de base à un dialogue plus actif sur les orientations avec les gouvernements des PMA, les institutions des Nations Unies et les donateurs, ainsi que pour l'assistance technique de la CNUCED sur le terrain. Dans ce contexte, plusieurs délégations ont demandé aux donateurs de continuer à financer le Fonds d'affectation spéciale pour les pays les moins avancés, dont les bailleurs de fonds devraient être plus nombreux.
